

Saison 2022-2023

Guide d'inscription en ligne

Site MyFFBaD

L'inscription est à présent possible de manière dématérialisée, en ligne sur le site MyFFBad.fr : <https://myffbad.fr>.

Cette inscription nécessite de connaître son numéro de licence (reçu par mail de la Fédération une saison précédente). Si vous ne le connaissez pas, vous pouvez faire une recherche de joueur sur MyFFbad (en haut à droite de la page principale du site).

Muni de votre numéro de licence, rendez-vous sur <https://myffbad.fr/connexion> :

- Saisissez votre numéro de licence
- Saisissez votre mot de passe ou cliquez sur *Pas de mot de passe* ou *Mot de passe oublié*. En cas de mot de passe oublié, un message de récupération vous est envoyé sur votre email déclaré les saisons précédentes.
- Une fois connecté à votre espace MyFFBaD, un message vous indique que vous pouvez renouveler votre licence. Cliquez sur le lien proposé.

Une nouvelle page s'ouvre :

- Votre licence : rien à faire sur cette zone
- Vos informations : déjà pré-remplies. Compléter les informations obligatoires (astérisque rouge) avant de cliquer sur suivant ;
- Pour les mineurs, vérifier et compléter les informations du responsable légal et cliquer sur suivant ;
- Questionnaire de santé QS-SPORT / certificat médical : prenez le temps de le compléter intégralement et ou de prendre en photo / scanner votre certificat médical ;
- Engagement du joueur pour le certificat médical : à lire avant de cocher la case ;
- Garantie de l'assurance GENERALI : à lire avant de cocher la case puis cliquer sur suivant ;
- Droits fédéraux et information réglementaires : répondre aux quatre questions ;
- Honorabilité - Informations : lire et cocher la case ;
- Information sur le droit à l'image : lire et cocher la case ;
- Passer au récapitulatif en cliquant sur suivant ;
- Choisissez votre tarif ;
- Passer au paiement en cliquant sur suivant : sélectionnez le type de paiement que vous allez nous présenter lors de votre venue ;
- Cliquer sur soumettre mon dossier

Votre dossier sera pris en compte par la Fédération Française de Badminton et transmis au club.